Envoyé en préfecture le 10/12/2025
Reçu en préfecture le 10/12/2025
Publié le
ID : 056-200066785-20251210-B_2025_056-DE

Bureau Communautaire du 4 décembre 2025 Délibération n°B_2025_056

L'an deux mille vingt cinq, le quatre décembre à 12 heures 00 le Bureau Communautaire légalement convoqué le 28 novembre 2025, s'est réuni à siège OBC - Malestroit sous la présidence de M. Jean-Luc BLEHER

Séance publiée le : 28 novembre 2025

Membres du Bureau Communautaire en exercice : 16

Etaient présents (11) :
BLEHER Jean-Luc, STRICOT Gaëlle, LELIEVRE Pierrick, YHUEL Yann, HERVE Muriel, MARCY Christelle, HOURMAND Sylvie, GUE Thierry, GENOUEL Fabrice, HURTEBIZE Didier, GUIHARD Jean-François

Absents ayant donné pouvoir (1) :
DE CHABANNES Alain donne procuration à STRICOT Gaëlle

Absents excusés (2) :
HERRY Marie-Hélène, GICQUELLO Bruno

Secrétaire de séance : Mme Christelle MARCY

Objet : - Tourisme - Sollicitation de la Région dans le cadre de la fête de la Bretagne - demande de subvention

Objet : Culture : Demande de subvention pour la participation à la Fête de la Bretagne 2026

Afin de valoriser les initiatives culturelles proposées sur la période du 14 au 24 mai 2026, le vice-président à la culture et au tourisme propose de solliciter le soutien de la Région Bretagne à travers une demande de subvention dans le cadre de la fête de la Bretagne.

Les actions pouvant faire l'objet de ce soutien financier sont les suivantes :

- Une exposition de photographies naturalistes en grand format en extérieur et en accès libre, accrochée sur les murs, au Prieuré Saint-Etienne de Guer : une proposition faisant le lien entre la biodiversité et le patrimoine

- Une soirée festive et conviviale avec un concert d'un groupe breton en langues régionales dans la chapelle du Prieuré Saint-Etienne de Guer, le jeudi 21 mai.

La subvention sollicitée est à hauteur de 760 € soit 40% des dépenses prévisionnelles (pourcentage plafond pouvant être demandé). Les apports en nature ne sont pas pris en compte pour le calcul de la subvention.

Coûts prévisionnels		Financements prévisionnels	
Frais artistiques et techniques	1500,00€	Ressources propres	1140,00€
Communication	100,00€	Financements publics	760,00€
Autres frais divers	300,00€		
Global coût prévisionnel	**1900,00€**	**Global financement prévisionnel**	**1900,00€**

Le Bureau communautaire est invité à se prononcer sur :

- **LA SOLLICITATION** de la Région Bretagne ;

Envoyé en préfecture le 10/12/2025
Reçu en préfecture le 10/12/2025
Publié le
ID : 056-200066785-20251210-B_2025_056-DE

- L'AUTORISATION du Président, ou de son représentant, à signer toutes pièces ou documents nécessaires à l'exécution de cette décision.

Le Bureau Communautaire, adopte la proposition ci-dessus, après en avoir délibéré à l'unanimité

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits
Pour extrait conforme,
Le président
Monsieur Jean-Luc BLEHER

